



COMMISSION DES INSTITUTIONS

Déposé le : 15 février 2017

No. : CI-148

Secrétaire : Maxime Perreault

Gatineau, le 22 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

**Sujet :** Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault,

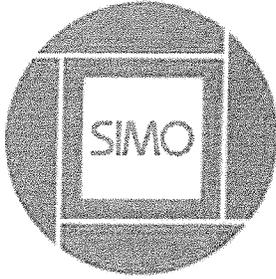
Au nom de La Voix de l'Immigrant, nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

Galina Todorova  
Agente de projets  
La Voix de l'Immigrant

c.c. TCRI



Service  
d'intégration  
au Marché du travail  
par Objectifs

Montréal, le 22 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

**Sujet : Appui au projet de loi 98**

Monsieur Perreault

Au nom du Service d'Intégration au Marché du travail par Objectifs (SIMO) nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

Marcel Laberge  
Directeur

c.c. TCRI



## Femmes du monde à Côte-des-Neiges

597-6767, chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 597, Montréal, Qc H3S 2T6

Téléphone : (514) 735-9027, Télécopieur : (514) 735-6778

Courriel: [fdmcdn@oricom.ca](mailto:fdmcdn@oricom.ca) [www.femmesdumonde.org](http://www.femmesdumonde.org)

---

Montréal, le 22 Septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
[maxime.perreault@assnat.qc.ca](mailto:maxime.perreault@assnat.qc.ca)

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

**Sujet :** Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault

Au nom de Femmes du Monde à Côte-des-Neiges, nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

Femmes du monde à Côte-des-Neiges



c.c. TCRI



Montréal, le 22 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

Sujet : Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault

Au nom du *Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants*, nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer la *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

Andrée Lafrenière  
Directrice Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants

c.c. TCRI



**CARI St-Laurent**

Centre d'Accueil et de Référence  
sociale et économique pour immigrants

Montréal, le 22 septembre 2016

Pour l'excellence de  
nos services



Prix Hommage  
Bénévolat-Québec  
2005



Prix  
Jacques-Couture  
2004



Centrale du Grand  
Montréal  
Prix Agnès-C. Higgins  
2002



Mérite municipal  
laurentien et  
Ordre des grands  
laurentiens  
1996



Mérite du français  
1991 & 2000

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

**Sujet : Appui au projet de loi 98**

Monsieur Perreault,

Au nom du CARI St-Laurent, nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer la *Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

Aicha Guendafa  
Directrice générale

c.c. TCRI



Accueil Multiethnique et Intégration des Nouveaux Arrivants à Terrebonne et les Environs  
623 rue St-Louis Terrebonne, Québec J6W 1J3 (450) 492-7989  
[info@aminate.qc.ca](mailto:info@aminate.qc.ca), [www.aminate.qc.ca](http://www.aminate.qc.ca)

Terrebonne, le 22-09-2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
[maxime.perreault@assnat.qc.ca](mailto:maxime.perreault@assnat.qc.ca)

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

**Sujet :** Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault

Au nom d'AMINATE nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

Hassiba Idir, Coordonnatrice

Cc. TCRI



Victoriaville, le 26 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

**Objet :** Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault

Au nom du Comité d'accueil international des Bois-Francs, nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

La directrice générale  
Hélène Desrochers

c. c. TCRI

SEC.COM.20SEP'16 13:45

Thetford Mines, le 26 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
[maxime.perreault@assnat.qc.ca](mailto:maxime.perreault@assnat.qc.ca)

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

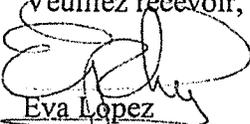
**Sujet :** Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault

Au nom de l'organisme Intégration communautaire des immigrants (ICI), nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

  
Eva Lopez  
Directrice générale

c.c. TCRI



## Accueil aux immigrants de l'est de Montréal

Montréal, le 26 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

**Sujet :** Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault

Au nom de *l'Accueil aux immigrants de l'est de Montréal (AIEM)* nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.



Roberto Labarca  
Directeur général

c.c. TCRI



*Œuvres Marie-Anne-Lavallée*  
*Administration générale*

---

Montréal, le 28 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca  
À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

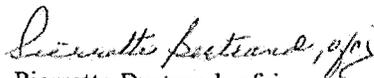
**Sujet :** Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault

Au nom des Œuvres Marie-Anne-Lavallée nous désirons vous informer que nous ne serons pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

  
Pierrette Bertrand, ofsj  
Présidente  
Œuvres Marie-Anne-Lavallée

c.c. TCRI



Montréal, le 28 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, Secrétaire de la Commission des institutions

**Sujet :** Appui au projet de loi 98

Monsieur Perreault

Au nom de l'organisme **Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce**, nous tenons à appuyer *la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)*, dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant au projet de loi 98, plus spécifiquement, à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Veuillez recevoir, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments respectueux.

Aminata Aidara  
Présidente

c.c. TCRI

Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de faciliter l'intégration des immigrants (nouvellement arrivés ou autres) à la vie communautaire de Notre-Dame-De-Grâce ainsi qu'à la société d'accueil et de favoriser les relations interculturelles.

5964, Av. Notre Dame de Grâce # 205 - Montréal, Québec, H4A 1N1  
Bienvenuendg@ndg.ca | Téléphone (514) 561-5850 | Télécopieur (514) 484-1687



**Carrefour  
jeunesse emploi**  
de l'Outaouais

Gatineau, le 29 septembre 2016

Assemblée nationale  
Commission de la culture  
Édifice Pamphile-LeMay  
1035, rue des Parlementaires, Bureau 3.19  
Québec (Québec) G1A 1A3  
maxime.perreault@assnat.qc.ca

À l'attention de Monsieur Maxime Perreault, secrétaire de la Commission des institutions

**OBJET : LETTRE D'APPUI AU PROJET DE LOI 98**

---

Monsieur Perreault,

Le Carrefour jeunesse emploi (CJE) de l'Outaouais n'est pas en mesure de déposer un mémoire à la Commission des institutions relatif au projet de loi 98. Nous tenons cependant à appuyer la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), dont nous partageons l'analyse et les recommandations quant à l'élargissement des compétences du Commissaire aux plaintes concernant les mécanismes de reconnaissance des compétences professionnelles et à l'institution d'un Pôle de coordination pour l'accès à la formation en lui attribuant des fonctions précises.

Nous vous prions de transmettre cette lettre aux membres de la Commission des institutions afin qu'ils soient informés de la position que nous soutenons.

Au CJE de l'Outaouais, c'est plus de 90 % des immigrants qui détiennent un diplôme universitaire non reconnu par les ordres professionnels. Par ailleurs, l'intégration des immigrants passe nécessairement par l'emploi, il importe donc d'agir pour faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers.

Veuillez agréer, Monsieur Perreault, l'expression de nos sentiments distingués.

Martine Morissette  
Directrice générale

c.c. : TCRI